

Projet d'Etablissement du Collège Saint-Barthélemy

Notre action quotidienne est déterminée par des **valeurs** à la fois humaines et chrétiennes. C'est par celles-ci et par leur mise en œuvre que se définit l'esprit Saint-Barthélemy.

Nous continuerons à promouvoir des attitudes qui, de l'avis de l'ensemble de la communauté éducative, caractérisent déjà notre école :

- la pratique de la démocratie et le respect des droits de l'homme ;
- la volonté de former l'élève intellectuellement et de lui garantir ainsi l'accès à un diplôme de qualité ;
- une discipline claire et bienveillante qui refuse le laisser-aller et s'accompagne, quand il le faut, de sanctions.

Nous tenterons d'en accentuer d'autres :

- l'effort pour, à la fois, accompagner les plus faibles et permettre aux plus doués d'aller au maximum de leurs possibilités ;
- l'éducation à la beauté et à l'intériorité.

Ces attitudes se traduisent, dans la réalité concrète **de la formation et du fonctionnement** de l'école, par une attention privilégiée pour toutes les démarches qui respectent la personne de chaque élève. Citons, à titre d'exemples :

- l'occasion pour chaque élève de développer au maximum ses potentialités à son propre rythme ;
- l'aide offerte à l'élève, dès la première, pour construire son projet ;
- une pratique de l'orientation ou de la réorientation dans le souci de conduire l'élève sur les chemins de la réussite ;
- la variété des méthodes dans les cours ;
- l'aide à la transition entre le primaire et le secondaire ainsi qu'entre le secondaire et l'enseignement supérieur.

Ces pratiques seront d'autant plus efficaces qu'elles s'accompagneront d'une communication claire et d'une collaboration réelle entre professeurs, entre élèves et professeurs et entre professeurs et parents.

A pas mal d'égards, **le cadre de vie** de Saint-Barthélemy (par exemple la séparation des 3 degrés) est favorable à ces démarches. Toutefois, nous désirons améliorer encore les conditions matérielles :

- pour les élèves, par une attention accrue à leur confort (rangement, ...)
- pour les professeurs, en leur offrant davantage de possibilités de travailler à l'école.

En bref, que l'on considère les grandes valeurs, la formation et le fonctionnement du collège ou encore les conditions matérielles de la vie scolaire, **l'élève en tant que personne unique qui se construit en relation avec les autres** est l'objet de toute notre attention .

Pistes prioritaires pour les 2 années à venir :

- développement du Projet Personnel de l'Elève (PPE) dans les 3 degrés;
- développement de la culture des délégués ;
- amélioration du cadre de vie;
- coordination, entre les 3 degrés, de notre système de remédiation ;
- participation au projet « Agenda 21 ». Ce projet est structuré autour de cinq thématiques :
 1. économie
 2. cadre de vie et bien-être
 3. environnement et éco-gestion
 4. santé
 5. solidarité-citoyenneté.

Les axes d'engagement que l'agenda 21 intègre se décline comme suit : mise ne place de structure de concertation et de participation ; développement de projets de sensibilisation, d'éducation et de formation ; mise ne œuvre de structures de gestion durable ; communication de l'école et ouverture vers l'extérieur.